

Fiche individuelle d'inscription

Nom de l'élève:

Prénom de l'élève:

Date de naissance :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Pour les élèves mineurs :

Nom et prénom du représentant légal 1 :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Nom et prénom du représentant légal 2 :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Les cours :

Les cours de danse se dérouleront du mardi 22 septembre 2020 au jeudi 24 juin 2021 inclus, hors vacances scolaires.

Cours suivis par l'élève :

Discipline : Jour : Heure:

Discipline : Jour : Heure:

Tarifs 2020-2021 :

Pour les cours d'1h30 : 340 € + 20 € de cotisation. Soit un montant total de **360€** pour l'année.

Pour les cours d'1h : 230 € + 20 € de cotisation. Soit un montant total de **250€** pour l'année.

Réduction de 20€ pour une deuxième inscription (d'une même personne ou dans une même famille).

Possibilité d'échelonner le règlement comme suit (choisir la formule):

	FORMULES	MONTANT TOTAL	1 ^{ER} VERSEMENT : (AU DEMARRAGE DES COURS)	2 ^{EME} VERSEMENT : (JANVIER 2021)
Cours d'1h30	Formule 1	360 €	360 €	-
	Formule 2	360 €	260 €	100 €
	Formule 2 cours d'1h30	680 €	680 €	-
		680 €	380 €	300 €
Cours d'1h00	Formule 1	250 €	250 €	-
	Formule 2	250 €	150 €	100 €
	Formule 2 cours d'1h	460 €	460 €	-
		460 €	260 €	200 €
Les deux	Formule 2 cours 1h + 1h30	570 €	570 €	-
		570 €	370€	200 €

Cochez la case si vous souhaitez une facture

Documents à fournir :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse établi par un médecin agréé,
- le règlement intérieur daté et signé,
- la présente fiche individuelle d'inscription complétée, datée et signée,
- le ou les chèques établi(s) à l'ordre de « Follement Temps Danse »,
- l'autorisation de sortie remplie, datée et signée pour les enfants rentrant seuls après les cours.

Date et signature de l'élève ou du représentant légal :

Compagnie Follement Temps Danse

2 bis, place de Touraine, 78 000 Versailles

06.81.91.32.03

Siret : 52457293000013

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1-

a/Les cours payés feront l'objet d'un remboursement uniquement pour des raisons médicales empêchant la pratique de la danse (un certificat médical justificatif doit alors être fourni). La cotisation et l'assurance seront déduites du montant du remboursement. Sans ce justificatif, aucun remboursement ne sera effectué.

b/Tout trimestre entamé est dû.

Article 2 - Toute adhésion ne sera prise en compte définitivement qu'après remise du dossier complet (voir liste fournie).

Sans certificat médical, l'élève ne pourra assister au cours.

Article 3 - L'association « Follement Temps Danse » a contracté une assurance responsabilité civile vous couvrant pendant les heures de cours, de répétitions et de spectacles. Cependant, nous vous conseillons de souscrire, en plus, une assurance personnelle de dommage corporel.

Article 4 - Le conseil d'administration de l'association « Follement Temps Danse » se réserve le droit de refuser des demandes d'adhésion, et ce sans avoir à donner de motif de justification.

Le conseil d'administration est autorisé à exclure un adhérent de l'association si celui-ci perturbe le bon fonctionnement des cours et des répétitions ou n'a pas versé le montant des cotisations et adhésions en temps et en heure.

Article 5 - Il est interdit de fumer dans les locaux où se déroulent les cours et les adhérents de l'association sont soumis au respect des lieux et du règlement qui s'y rattache.

Article 6 - L'association « Follement Temps Danse » décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de biens personnels.

Article 7- Les élèves s'engagent à suivre avec assiduité les cours tout au long de l'année.

Article 8 - Les élèves devront porter la tenue demandée par le professeur à chaque cours.

Article 9- Follement Temps Danse s'autorise l'utilisation du droit à l'image des élèves dans le cadre de sa communication, et ce sans limite de temps.

Article 10- Follement Temps Danse s'autorise l'utilisation de l'ensemble des coordonnées personnelles fournies par les adhérents dans le cadre de sa communication interne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement et de limitation du traitement de vos données ou de retrait de votre consentement. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à tout moment à follement.temps.danse@gmail.com

Je soussigné (e)
responsable légal de (pour les élèves mineurs)
..... déclare avoir pris connaissance
du présent règlement intérieur et m'engage à le respecter et à le faire respecter dans son intégralité.

Fait à

Le

Date et signature de l'élève ou du responsable légal: